

# LA LETTRE DU CONSEIL

## CONSEIL DU 18 DECEMBRE 2024

Rapports de délégation

### Intercommunalité

DELIBERATION 2024-94

*Groupement de commandes*  
Dans le cadre du renouvellement et de la maintenance des moyens d'impression un accord cadre est attribué pour le lot 1, qui nous concerne, au groupement REX ROTARY/FRANFINANCE, pour une durée de 5 ans.

### Communication

DELIBERATION 2024-95

Face à la nécessité de mettre en place un système d'alerte et d'information à la population, un contrat est conclu avec la société SAS Diagram Informatique pour la fourniture de l'application ILLIWAP. Ce contrat est conclu pour une période d'un an pour un montant annuel de 903.60 € TTC.

ILLIWAP arrive sur votre commune !



1/ TELECHARGEZ L'APPLICATION  
2/ RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE  
3/ SUIVEZ LA COMMUNE en cliquant sur « S'abonner »

L'application est gratuite, sans inscription, sans publicité. Vous êtes informés en temps réel par des notifications.



### Administration générale

DELIBERATION 2024-96

#### Commission

M Pitilli intègre à sa demande la commission d'urbanisme.

DELIBERATION 2024-97

#### Radio Grand Lac

Depuis deux ans, la commune est partenaire du média local associatif « Radio Grand Lac 92.1FM ». Ce partenariat permet aux acteurs locaux (associations, entrepreneurs...) d'avoir une tribune régulière au travers d'une émission mensuelle et d'avoir un relais pour leurs animations.

Il est décidé de renouveler ce partenariat pour l'année 2025.

DELIBERATION 2024-98

#### Avenant n°1 à la convention de la piste forestière

Cette convention prévoit la délégation de maîtrise d'ouvrage de La Biolle vers Entrelacs pour la réalisation d'une piste forestière et les modalités financières de cet aménagement. L'augmentation de l'enveloppe financière initiale et le réajustement des modalités de financement par la commune par rapport aux règles de la comptabilité publique, font l'objet de cet avenant.

DELIBERATION 2024-99

#### Autorisation de programme

La réhabilitation de l'école élémentaire étant totalement achevée, il convient de clôturer l'autorisation de programme associée à cette opération.

#### Tarifs communaux

Il est décidé conformément aux engagements pris en début de mandat :

- de ne pas augmenter les tarifs de location des différentes salles,

EBENE	Particuliers
Petite salle	210 €
Toutes les salles	525 €

- d'ajuster les tarifs communaux suivant l'augmentation du coût de la vie sur l'année 2024 soit 1.10%

Cimetière : toutes les concessions sont vendues pour une durée de 30 ans	
Ancien cimetière	
Concession 2 places	134,00 €
Nouveau cimetière	
Concession 2 places	357,00 €
Caveau 2 places	2 893,00 €
Concession 4 places	622,00 €
Caveau 4 places	3 947,00 €
Concession 6 places	778,00 €
Caveau 6 places	4 868,00 €
Concession columbarium	60,00 €
Case columbarium	1 095,00 €
Redevance ossuaire	366,00 €

- de fixer la valorisation des locaux à 0.42€/m<sup>2</sup>/jour.

De plus, suite aux quatre dernières années de manifestations sur la commune, il est décidé d'ajouter dans la liste des associations pouvant bénéficier de la gratuité de la salle, l'association « Nos P'tites Etoiles » et ce uniquement dans le cadre de l'organisation de La Biolle En Or.

DANS CE NUMÉRO

POINT TRAVAUX

CYCLES A THEME

RETOUR SUR ...

## TRAVAUX

## Logement de l'Ebène

### Transformation en 3 logements locatifs

**DELIBERATION 2024-106**

Suite au départ en retraite du gardien de la salle polyvalente, le logement qu'il occupait est actuellement vacant. Afin de répondre aux demandes occasionnelles du territoire (saisonniers agricoles, salariés d'entreprises locales, situation temporaire de détresse...),

il est proposé de transformer la surface de 160 m<sup>2</sup> en trois logements locatifs. Deux T3 et un T2bis seront créés en lieu et place pour un montant estimé à 200 000 € HT. Dans ce contexte, il est demandé dans ce cadre au département, une subvention au titre du Fonds Départemental pour l'Équipement des Communes (FDEC) d'un montant de 72 000 €.

## Régularisation foncière

**DELIBERATIONS 2024-102 ET 103**

25 m<sup>2</sup> de la parcelle cadastrée B4042 seront mis à disposition d'ENEDIS pour l'implantation d'un poste EDF. Une convention sera signée en ce sens.

Par ailleurs, une servitude de passage sera actée au profit de cette société afin de lui permettre l'accès à cette parcelle.

**DELIBERATION 2024-104**

Une parcelle de 66m<sup>2</sup>, en bordure du chemin des Bachelards, sera acquise, au tarif de 5€ le m<sup>2</sup>, afin de porter la route à un gabarit suffisant.

## Géoréférencement du réseau d'éclairage

**DELIBERATION 2024-108**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2026, le géoréférencement pour les réseaux sensibles sera obligatoire sur tout le territoire. Aussi, le Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie (SDES) propose d'accompagner la commune sur cette obligation. Une convention de prestation de services sera donc signée afin de réaliser la détection et le géoréférencement des réseaux d'éclairage public.

## ENVIRONNEMENT

## Lutte contre les mégots au sol

**DELIBERATION 2024-105**

L'an dernier, La Biolle s'était engagée dans la démarche « EAU Climat, On Agit ! ». Afin de développer cette démarche, la commune s'est rapprochée de l'éco-organisme ALCOME, agréé par l'État qui a pour mission de participer à la réduction de la présence des déchets issus des produits de tabac jetés dans l'espace public. Cette mission se décline en actions de sensibilisation, de mise disposition de cendriers, de soutien financier aux communes engagées et d'enlèvement/valorisation des mégots récupérés. M Pitilli ayant attiré notre attention sur cette solution, elle a été retenue par le conseil municipal et un contrat type sera signé en ce sens avec ALCOME.

## ACCORD CADRE

## Maîtrise d'œuvre

**DELIBERATION 2024-107**

Afin de rationaliser les dépenses relatives aux différentes maîtrises d'œuvre pour les opérations de voirie, il est décidé d'adhérer au groupement de commandes dont Grand Lac sera le coordinateur.

## INFOS TRAVAUX

- **SAVIGNY**: Grand Lac sécurise l'alimentation en eau potable du territoire par une interconnexion des réseaux entre Grésy et La Biolle.

**Du 06/01/2025 au 15/03/2025 : la route de Savigny vers le Bois de Crin sera fermée à la circulation.** (L'accès aux riverains sera conservé pendant la durée du chantier)

Dans le cadre du renouvellement du réseau d'eau potable, Grand Lac dévoie et renouvelle une canalisation au début de la route de Savigny vers le chemin de Grossens.

**Du 17/02/2025 au 15/04/2025 : la route de Savigny sera fermée à la circulation sur cette portion.** (L'accès aux riverains sera conservé pendant la durée du chantier)

- **CHEMIN DES LAURIERS**: Suite à un retard d'ENEDIS, les enrobés ne pourront être finalisés en cette fin d'année. L'achèvement des travaux se fera donc à la réouverture des centrales vers mi-février.

## RESSOURCES HUMAINES

## Assurance

**DELIBERATION 2024-101**

La commune, par l'intermédiaire du Centre de Gestion de la Savoie, a reconduit le contrat d'assurance relatif à la couverture statutaire de ses agents, et ce malgré une augmentation des tarifs annuels de 9%.

## RETOUR SUR ...

## Novembre !

## CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Vous étiez nombreux à assister à cette cérémonie du souvenir. Pour l'occasion, le chœur des 3 bouleaux nous a partagé deux chants pour la paix et le cocktail music a rythmé, avec plusieurs marches, cette cérémonie menée de main de maître par M Pivot Taffut.

Merci à la population, aux anciens combattants, aux porte-drapeaux, aux autorités, aux pompiers et aux élus pour leur présence devant le monument aux morts dont les inscriptions avaient été fraîchement repeintes.



## TELETHON

La soirée de clôture pour les Albanais après trois semaines de festivités avait lieu le 30 novembre à La Biolle.

Une vraie réussite et un grand merci à tous les bénévoles, élus, associations et bien entendu aux participants.

Près de 18000 euros récoltés sur le territoire !

## AGENDA

- Emission « 1heure, 1commune » : le mardi 14 janvier à 17h, sur 92.1FM Radio Grand Lac
- Conseil Municipal : le mercredi 22 janvier à 20h, salle du conseil
- Vœux du maire : le vendredi 24 janvier à 19h, Ebène
- Repas des aînés : le dimanche 26 janvier à 12h, Ebène

Blablathé : tous les jeudis après-midi, maison des associations de 14h à 16h

Rencontres intergénérationnelles à la crèche : 1<sup>er</sup> jeudi du mois de 10h à 11h

Renseignements au 04 79 54 72 21

## CARNET

Le Conseil Municipal prend part à la peine des familles face à la disparition d'un de leurs proches :

- Georges LILLE-PALETTE âgé de 76 ans, décédé le 12 novembre 2024
- Lucette CLERC âgée de 93 ans, décédée le 23 novembre 2024

et adresse toutes ses condoléances suite au décès du conjoint d'une de ses adjointes.



## CANTINE PARTAGEE ...

Rejoignez les aînés qui partagent leur repas avec les enfants de l'école à la cantine ! Ouvert à tous sans condition particulière, ce temps est un moment dédié à l'échange entre générations. Profitez des bons repas de nos cuisinières en réservant votre place en mairie pour 5€.

Prochaines dates : Mardi 14 et Vendredi 24 JANVIER - Lundi 3 et Jeudi 20 FEVRIER.



## SOLIDARITE

## Missions solidaires...

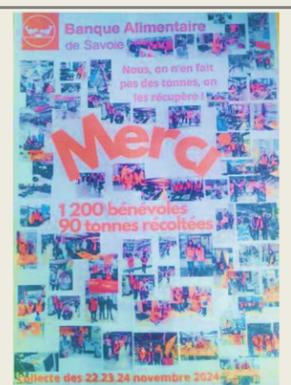
## COLLECTE DE JOUETS

La présidente de l'association Entraide Aixoise remercie très chaleureusement tous les donateurs, ceci permet "d'apporter un souffle à la situation actuelle". 240 familles sont accompagnées au sein de l'association. "Nous allons pouvoir donner une touche de douceur dans le cœur de nos petits bénéficiaires".



## BANQUE ALIMENTAIRE

Nous remercions toutes les personnes bénévoles et donateurs d'avoir contribué à cette nouvelle collecte alimentaire.



## CYCLES A THEME 2025

## Citoyens de demain...

Conformément aux engagements qui avaient été pris, des cycles à thème « clé en main » pour les enfants, sont proposés chaque année aux enseignants qui en disposent s'ils le souhaitent.

Ces cycles sont définis en 2025 autour de 3 grands axes :

- 1/ Eveil personnel et sécurité
- 2/ Patrimoine, culture et histoire
- 3/ Citoyenneté et institutions



Cette année des visites au musée savoisien, au château des Ducs de Savoie, dans les coulisses du



théâtre d'Aix les Bains et à la fonderie Paccard pour assister au coulage d'une cloche par exemple seront organisées.

Les enfants pourront également découvrir des métiers traditionnels avec

la venue à l'école d'un vannier, d'un cordier et d'une fileuse de laine.

Enfin, divers ateliers de prévention seront menés par niveau sur la sécurité routière, les risques d'internet, ou encore les accidents domestiques.



*Madame le Maire de La Biolle,  
Julie NOVELLI  
et l'ensemble du Conseil Municipal  
vous invitent  
à la cérémonie des vœux  
qui se déroulera*

*Le Vendredi* **24** *Janvier 2025*

à 19h00

Salle de l'Ébène - 492 rue de l'Ébène - 73410 LA BIOLLE

**LA BIOLLE**

Le conseil municipal et les agents communaux,  
vous souhaitent de

*joyeuses bêtes de fin d'année !*